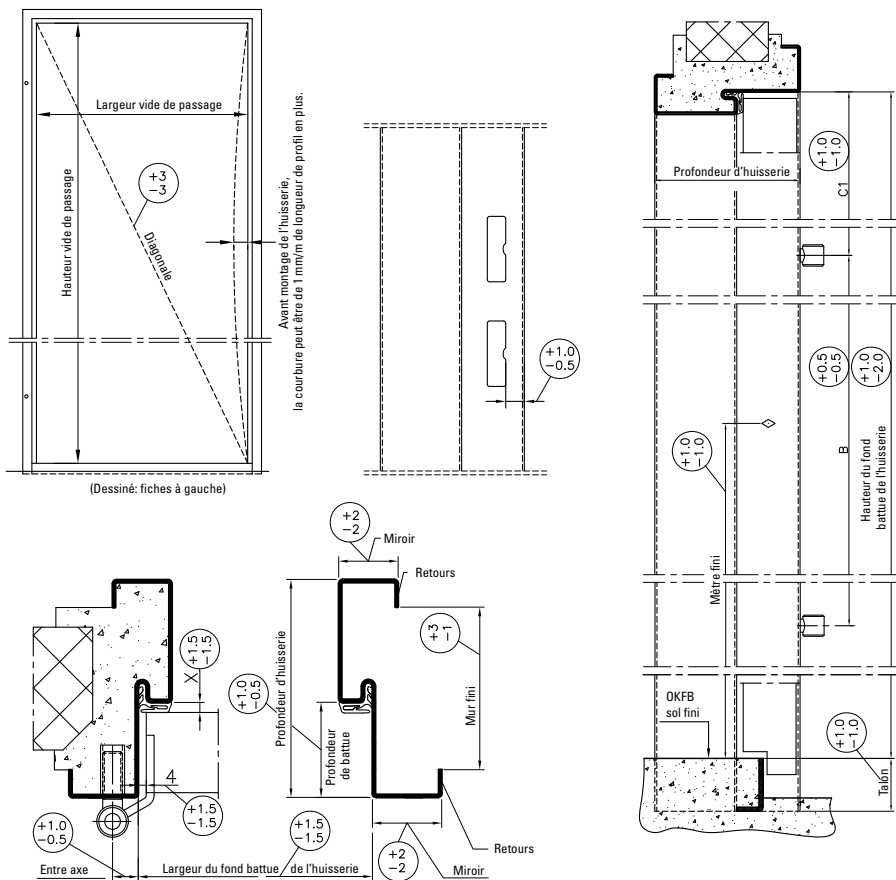


Protection et montage d'huisseries métalliques

N° 003/1

Annexe 1 – Tolérances

Fiche technique



Les directives suivantes de la norme DIN 18111-3 sont également applicables :

- 5.1.1 Avant le montage, il est nécessaire de vérifier si l'huissérie correspond aux indications des dessins du donneur d'ordre (p.ex. concernant le profil, les cotes de hauteur et largeur, la sous construction des fiches etc.)
- 5.1.2 L'huissérie doit être contrôlée quant à son angle droit. Si l'angle droit n'est plus présent, il est nécessaire d'effectuer un ajustement p.ex. en levant délicatement le côté gauche ou droit jusqu'à obtention de l'angle droit.
- 5.2.4 L'huissérie doit être ajustée horizontalement et verticalement. La tolérance, c.-à-d. la déviation de la position de consigne horizontale et verticale, doit être de maximum 1 mm/m.
Les tolérances ne peuvent pas avoir un effet négatif sur la fonction de l'élément.
- 5.2.5 L'huissérie métallique précontrainte en forme de X, légèrement courbée vers l'intérieur, doit être écartée avec un dispositif approprié, afin que les courbures attendues soient reprises par le remplissage arrière et les matériaux de remplissage arrière. La cote de la battue de l'huissérie doit être respectée sur toute la hauteur.
- 5.2.6 Les coins d'espacement doivent être placés contre les courbures. Ils doivent être retirés après la prise du remplissage arrière. L'enlèvement des coins au marteau n'est en principe pas autorisé.